

**VILLAGE DE SAINT-LOUIS-DE-KENT
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion régulière du Conseil Municipal du village de Saint-Louis-de-Kent, tenue le mardi 16 mars 2021 via zoom (exceptionnellement dû à la situation de la pandémie), à 19h00.

Membres du conseil présents :

Maire :	Danielle Dugas
Maire adjointe :	Christine Johnson
Conseiller (ère) s:	Howard Vautour Roland Gallant Oswald Mazerolle

Employés présents :

Directrice générale : Marie-Paul Robichaud
Adjointe administrative : Marie-France Richard

21-23 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Oswald Mazerolle propose, appuyé par **Christine Johnson**, que l'ordre du jour soit accepté tel que circuler.

Adoptée

COMMISSION DES SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Rapport de la CSR

Aucun rapport de la CSR à présenter.

EXPOSÉS DES MEMBRES

Danielle Dugas a assisté à la table de concertation des maires le 17 et 18 février. Elle a eu une rencontre avec un citoyen le 3 mars par rapport à la tarification du système d'égout.

RAPPORT CHEF POMPIER

Le Chef pompier Samuel Vautour mentionne que la brigade a eu 5 appels hors limite.

RAPPORT FINANCIER

Le conseil fait la révision du rapport financier du mois de février.

Arrêté No 2021-02 arrêté concernant le système d'égout sanitaire et D'égout pluviaux du village de Saint-Louis-de-Kent

- Lecture sommaire
- 3^e Lecture par son titre et adoption

ACHAT D'UN ORDINATEUR

La direction demande une ratification pour l'achat d'un ordinateur. La raison pourquoi ça n'a pas été apporté au conseil en février, c'est que l'ordinateur à manquer après la réunion.

COMMISSION DES EMPRUNTS – DEMANDE DE DÉBENTURE

Nous devons demander à la Corporation de financement des municipalités de NB d'émettre et à vendre à débenture de la municipalité pour un montant de 900 000\$ soit 13 000\$ pour 10 ans et 887 000\$ pour 30 ans. Cette somme a servi à faire la réfection du système d'approvisionnement d'eau et le réservoir.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

MOTIONS & RÉOLUTIONS

21-24 PROCÈS-VERBAL

Roland Gallant propose, appuyé par **Howard Vautour**, que le procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 16 février 2021 soit accepté tel que circuler.

Adoptée

21-25 Lecture sommaire ARRÊTÉ No. 2021-02 - ARRÊTÉ CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ÉGOUT SANITAIRE ET D'ÉGOUT PLUVIAL DU VILLAGE DE SAINT-LOUIS-DE-KENT

Christine Johnson propose, appuyée par **Oswald Mazerolle**, d'accepter la lecture sommaire telle que lue de l'Arrêté 2021-02 - Arrêté concernant les systèmes d'égout sanitaire et d'égout pluvial du village de Saint-Louis-de-Kent.

Adoptée

21-26 3^e lecture (par titre: ARRÊTÉ NO 2021-02 ARRÊTÉ CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ÉGOUT SANITAIRE ET D'ÉGOUT PLUVIAL DU VILLAGE DE SAINT-LOUIS-DE-KENT

Howard Vautour propose, appuyé par **Oswald Mazerolle**, d'accepter la 3^e lecture telle que lue par titre et dans son intégralité de L'Arrêté 2021-02 - Arrêté concernant les systèmes d'égout sanitaire et d'égout pluvial du village de Saint-Louis-de-Kent.

Adoptée

21-27 RAPPORT FINANCIER – février 2021

Howard Vautour propose, appuyé par **Christine Johnson**, d'accepter le rapport financier pour le mois février 2021 tel que présenté.

Adoptée

21-28 RATIFICATION POUR L'ACHAT D'UN ORDINATEUR

Oswald Mazerolle propose, appuyé par **Roland Gallant**, de ratifier la décision de faire l'achat d'un ordinateur au montant de 2120.01 tvh inclus.

Adoptée

21-29 COMMISSION DES EMPRUNTS – DEMANDE DE DÉBENTURE

Roland Gallant propose, appuyé par **Howard Vautour**,

Il est résolu que la greffière municipale, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et vendre à la Corporation de financement du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Saint-Louis-de-Kent d'un montant de 900 000\$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Saint-Louis-de-Kent convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

<u>Financement</u>	<u>Somme (\$)</u>	<u>Durée</u>
Service d'hygiène environnementale	13 000 \$	10 ans
Service d'hygiène environnementale DC 17-0091	887 000 \$	30 ans

Adoptée

21-30

CLÔTURE DE LA SÉANCE


Oswald Mazerolle, propose appuyé par Christine Johnson, de clôturer la séance à 8 :06 pm.
Adoptée

20 avril 2021

DATE



DANIELLE DUGAS
Maire



MARIE-PAUL ROBICHAUD
Directrice Générale